Certificat d'études supérieures.

Numéro d'inventaire : 1982.00981.3 Auteur(s) : Roger Henri Chardonnet

Type de document : diplôme Éditeur : non renseigné (Paris)

Imprimeur: I.A.C.

Date de création: 1944

Description: Feuille de papier. Texte imprimé dans un cadre de frise. Mentions manuscrites et paraphes à l'encre noire. Timbres à l'encre noire. Perforations d'agrafes dans le quart

inférieur gauche.

Mesures: hauteur: 321 mm; largeur: 244 mm

Notes : Certificat d'études supérieures avec la mention mécanique rationnelle délivré à Roger

Chardonnet le 27 mai 1944 à Paris. **Mots-clés** : Diplômes universitaires

Filière : Université **Niveau** : Supérieur

Nom de la commune : Paris Nom du département : Paris

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 1

1/2

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ACADÉMIE DE PARIS

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

CERTIFICAT D'ÉTUDES SUPÉRIEURES

(Décret du 22 Janvier 1896)

FACULTE DES SCIENCES DE L'UNIVERSITE DE PARIS

Nous, Professeurs de la Faculté des Sciences de l'Université de Paris,

En exécution du décret du 22 janvier 1896, aux termes duquel les Facultés des Sciences sont autorisées à délivrer des Certificats d'études supérieures correspondant aux matières enseignées par elles;

Vu l'arrêté du 1^{er} juillet 1896, en vertu duquel la Mécanique rationnelle figure au nombre des matières pouvant donner lieu à la délivrance par la Faculté des Sciences d'un Certificat d'études supérieures;

Roger, Houri

né à mon fluson, département de l'Illier

le 18 yaujus 1914, a rempli les conditions requises pour être admis aux épreuves instituées par les décret et arrêté ci-dessus visés;

L'avons déclaré digne du Certificat d'études avec la mention : Mécanique rationnelle.

Après avoir fait subir au candidat les épreuves prescrites par lesdits règlements,

Fait à Paris, le 27 MAI 1944 194

Les Membres du Jury, Vu: Le Secrétaire,

Nous, Recteur de l'Academ Ode Paris, visons le present Certificat d'études,

que nous délivrons au Sieur 194

Signature de l'Impétrant, Fait Paris, le 27 MAI 1944

194

S. 150 —Paris, I. A. C. (4-40) 777